

Avis de constitution

SOCIETE « ASIAD » en abrégé « ASIA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO
IVOIRE NON LOIN DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE
AU LOT 29 ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2026 , et enregistrés le 06/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASIAD » en abrégé « ASIA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

-TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES

-ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES

-IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO
IVOIRE NON LOIN DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE AU
LOT 29 ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M DIOMANDE LOGOUNA MAMADOU
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01229 du 02/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06205/GTCA/RC/2026 du 02/02/2026

